

Avis de concession

Directive 2014/23/UE

1. Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel : Mairie de Régina		Numéro national d'identification : 219 733 011	
Adresse postale : Rue Gaston Monnerville			
Ville : Régina	Code NUTS : FR930	Code postal : 97390	Pays : FRANCE
Point de contact : Mairie de Régina		Téléphone : 05 94 28 05 89	
Courriel : secretariat.mairie@mairie-regina.fr		Fax : 05 94 27 01 88	
Adresse internet			
Adresse principale : NA			
Adresse du profil d'acheteur : https://www.xmarches.fr			

I.3) Communication

<input checked="" type="radio"/> Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.xmarches.fr
<input type="radio"/> L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : (URL)
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
<input checked="" type="radio"/> le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
<input type="radio"/> autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées
<input checked="" type="radio"/> par voie électronique via : https://www.xmarches.fr
<input type="radio"/> au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
<input type="radio"/> à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
<input checked="" type="checkbox"/> La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre type:

I.5) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Services généraux des administrations publiques
- Défense
- Ordre et sécurité publics
- Environnement
- Affaires économiques et financières
- Santé
- Logement et équipements collectifs
- Protection sociale
- Loisirs, culture et religion
- Éducation
- Autre activité:

I.6) Activité principale (dans le cas d'un avis publié par une entité adjudicatrice)

- Production, transport et distribution de gaz et de chaleur
- Électricité
- Extraction de gaz et de pétrole
- Prospection et extraction de charbon
- Eau
- Services postaux
- Services de chemin de fer
- Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus
- Activités portuaires
- Activités aéroportuaires
- Autre activité: assainissement

2. Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Concession du service public d'assainissement collectif de la commune de Régina	Numéro de référence ² : MRK022026
II.1.2) Code CPV principal : [9][0]. [1][1]. [1][0]. [0][0] Descripteur supplémentaire:	
II.1.3) Type de marché <input type="radio"/> Travaux <input checked="" type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte : Exploitation du service public de l'assainissement collectif sur la commune de Régina	
II.1.5) Valeur totale estimée	
Valeur hors TVA : 540 000 Monnaie : [€][][]	
II.1.6) Information sur les lots	
Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
Il est possible de soumettre des offres pour <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: [] <input checked="" type="radio"/> un seul lot	
<input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : []	
<input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants :	

II.2) Description¹

II.2.1) Intitulé ² : Concession de service public d'assainissement collectif de Régina	Lot n° :
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) ²	
Code CPV principal: ¹ [9][0]. [1][1]. [1][0]. [0][0] Descripteur supplémentaire: ^{1, 2} [][][][]	
II.2.3) Lieu d'exécution	
Code NUTS: ¹ FR930 Lieu principal d'exécution : Commune de Régina	
II.2.4) Description des prestations :	
Assurer la gestion du service public de l'assainissement collectif sur le périmètre du bourg de la commune de Régina et de Corossony.	
II.2.5) Critères d'attribution	
La concession est attribuée sur la base des	
<input checked="" type="radio"/> des critères énoncés dans les documents du marché	
<input type="radio"/> critères décrits ci-dessous (<i>les critères d'attribution devront être donnés par ordre décroissant d'importance</i>)	
Critères : 1	
II.2.6) Valeur estimée	
Valeur hors TVA : [540 000] Monnaie : [E][U][R]	
II.2.7) Durée de la concession	
Durée en mois : 48	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne	
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
Identification du projet : /	
II.2.14) Informations complémentaires:	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Les éléments suivants sont à produire :

- **Pièce n°1 - Lettre de candidature** (Document signé par le candidat) : Le candidat peut utiliser le formulaire DC 1. En cas de non-utilisation du DC1, le candidat indiquera sur papier libre :
 - o S'il se présente seul ou en groupement, et la forme de ce groupement (solidaire, conjoint avec mandataire solidaire, conjoint sans mandataire solidaire),
 - o L'identité du candidat ou de chaque membre du groupement : Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET.
 - o Pour les personnes physiques, une lettre de candidature datée et signée accompagnée d'un curriculum vitae comprenant nom, prénom, adresse, téléphone, diplômes, expériences professionnelles...
- **Pièce n°2 - Attestations sur l'honneur** : Le candidat ou chaque membre du groupement complète et signe les attestations sur l'honneur suivantes :
 - o **Attestation n°1** : Attestation signée sur l'honneur visant également le respect de l'obligation d'emploi des personnes handicapées.
 - o **Attestation n°2** : Déclaration sur l'honneur signée par laquelle le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, atteste que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, fournis dans le cadre de la présente consultation sont exacts.
 - o **Attestation n°3** : Déclaration sur l'honneur signée par laquelle le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, atteste qu'il n'a fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévus aux articles L3123-1 à L3121-14 du Code de la Commande Publique. Le candidat produit tous les documents utiles à l'appui de cette déclaration.
- **Pièce n°3 - Redressement judiciaire** : Si le candidat est en procédure de sauvegarde ou redressement judiciaire (ou toute autre procédure équivalente en droit étranger), le candidat produit une note démontrant qu'il est en mesure d'exécuter, pendant sa durée prévisible, le contrat de délégation compte-tenu des règles applicables en matière de poursuite des activités dans le cadre de ces situations et fournit, à l'appui, tous les justificatifs démontrant cette capacité.
- **Pièce n°4 - Numéro unique d'identification** : le candidat fournit son numéro unique d'identification (SIRET/SIREN).
- **Pièce n°5 - Attestations fiscales et sociales** :
 - o L'ensemble des certificats de déclaration fiscales et sociales, délivrés par les administrations et organismes compétents, tels que prévus au sein de l'Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique, attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
 - o En ce qui concerne les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels la délivrance d'un certificat ne serait pas prévue, le candidat fait, sous sa propre responsabilité, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée.
 - o Le candidat, personne physique ou morale, établi dans un Etat-membre de la Communauté européenne autre que la France doit produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Pour les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels il n'est pas délivré de certificat, il produit une attestation sur l'honneur, selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France.
 - o Le candidat, personne physique ou morale, établi dans un pays tiers doit, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays.
 - o Les certificats délivrés en langue étrangère doivent faire l'objet d'une traduction assermentée en langue française.
- **Pièce n°6 - Pouvoirs** (Document signé par le candidat) : Pouvoir de la ou les personnes habilitées à

engager le candidat. En cas de groupement, pouvoir donné éventuellement au mandataire pour engager l'ensemble des membres du groupement (Formulaire DC 1 complété).

- **Pièce n°7 - Sociétés en cours de création :** En cas de candidature d'une société en cours de création, celle-ci produit les projets de statut signés de la société

III.1.2) Capacité économique et financière

- Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Les éléments suivants sont à produire :

- **Pièce n°8 - Attestation sur l'honneur :** Le candidat ou chaque membre du groupement complète et signe les attestations sur l'honneur suivantes :
 - o **Attestation n°4 :** Déclaration sur l'honneur signée concernant, d'une part, le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère la présente consultation, réalisées au cours des trois derniers exercices, ou depuis la date de création de l'entreprise si cette dernière date de moins de trois ans.
 - o **Attestation n°5 :** Déclaration sur l'honneur signée concernant le montant et la composition du capital social et la liste des principaux actionnaires de l'entreprise candidate ou des entreprises membres du groupement candidat et les éventuelles garanties que les actionnaires seraient susceptibles d'apporter pour conforter la capacité économique et financière du candidat.
- **Pièce n°9 - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents**
- **Pièce n°10 - Liasse fiscale**
 - o Bilans, comptes de résultats et annexes des trois derniers exercices clos (feuilles CERFA 2050 à 2065) - ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans - qui ont été certifiés par un commissaire aux comptes, ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France ;
 - o Si le candidat appartient à un groupe établissant des comptes consolidés : bilans consolidés, comptes de résultats consolidés et annexes des comptes consolidés des trois derniers exercices clos (feuilles CERFA 2050 à 2065) (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans), qui ont été certifiés par un commissaire aux comptes, ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France ;
- **Pièce n°11 - Compléments économiques :** Le candidat ou chaque membre du groupement : Fournit les rapports du commissaire aux comptes des trois derniers exercices clos (comptes sociaux et comptes consolidés si applicable), ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

- Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Les éléments suivants sont à produire :

- **Pièce n°12 - Références :**
 - o Les candidats sont invités à présenter des références pour des contrats ou projets similaires, exécutés ou en cours d'exécution au cours des cinq dernières années et/ou toutes autres références ou éléments d'information susceptibles de démontrer son aptitude à recevoir la délégation de service public objet du présent règlement
 - o Seront précisés pour chaque référence :
 - le nom du client,
 - l'objet du contrat,
 - les missions confiées,
 - le chiffre d'affaire annuel,
 - toute autre information que le candidat jugera utile.
- **Pièce n°13 - Moyens humains :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années
- **Pièce n°14 - Moyens matériels :** Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour l'exécution du contrat
- **Pièce n°15 - Note de présentation générale :** note de présentation générale du candidat et de son savoir-faire permettant d'apprécier l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public (y compris moyens matériels et moyens en personnel). Par

ailleurs, le candidat pourra apporter tout autre justificatif et document qu'il jugera utile de présenter pour permettre à la collectivité d'apprécier son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

- La concession est réservée à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées
- L'exécution de la concession est réservée dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2)

Conditions liées à la concession²

III.2.1) Information relative à la profession (*seulement pour les concessions de services*)

- La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

- Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession

3. Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)¹⁶

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

Date : 27/02/2026 Heure locale : 12 :00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : [F] [R]¹

4. Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
- La facturation en ligne sera acceptée
- Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires: ²

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours		
Nom officiel : Tribunal Administratif de Guyane		
Adresse postale : 7 rue Schoelcher		
Ville : Cayenne CEDEX	Code postal : 97305	Pays : FRANCE
Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr		Téléphone : 05 94 25 49 70
Adresse internet: https://guyane.tribunal-administratif.fr		Fax : 05 94 25 49 71
VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²		
Nom officiel :		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:
VI.4.3) Introduction de recours		
Précisions concernant les délais d'introduction de recours:		
Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent :		
<ul style="list-style-type: none">- Référendum précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice administrative)- Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative)- Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées		
VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²		
Nom officiel :		
Adresse postale:		
Ville:	Code postal:	Pays:
Courriel:		Téléphone:
Adresse internet: (URL)		Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 17/01/2026

- 1 *répéter autant de fois que nécessaire*
- 2 *le cas échéant*
- 8 *informations facultatives*
- 15 *indiquer ces informations ici ou, le cas échéant, dans l'invitation à présenter une offre*
- 16 *seulement pour les concessions de travaux*